



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de NICE

MAIRIE DE CONTES

Décision n° 2023 06 09

OBJET :

Approbation du rapport annuel 2022 du service public de l'eau

L'an deux mille vingt trois, le lundi vingt six juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Francis Tujague, Maire de Contes.

Etaient présents : MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, MM. Gérard De Zordo, Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mme Martine Abellan, MM. Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mme Sandrine Mauras, M. Michel Caruso, Mmes Marie-Fleur Alquier, Chloé Roig, Edwige Alunni et Mme Sylvie Carletto formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mmes Nadine Ezingard, Fabienne Irlès, M. Christophe Angéli et Mme Malika Vannucci.

Etaient excusés : Mme Kareen Woignier et M. Christophe Céragliari.

Le quorum est atteint

Madame Elodie Loretz a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que conformément aux articles L. 2224-5 et D.2224-1 à D.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est présenté le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau

Il donne lecture dudit rapport, pour l'année 2022, comprenant 8 parties :

- 1/ La présentation du réseau qui fait état de 877 abonnés et 2 631 personnes desservies.
- 2/ La constitution du service.
- 3/ Les volumes facturés qui font état de 83.208 m3 d'eau facturés.
- 4/ Le parc hydrant 100% conforme à la réglementation
- 5/ L'analyse de la qualité de l'eau par le laboratoire de l'environnement qui conclut à une eau distribuée conforme d'un point de vue bactériologique pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.
- 6/ Le compte-rendu financier.
- 7/ La tarification comparée des années 2021 et 2022.
- 8/ L'évolution du prix de l'eau depuis 2011.

Cette présentation a été suivie d'un débat permettant aux membres du conseil d'exprimer leur point de vue sur la gestion du service communal de l'eau.

**Le conseil municipal,
Où l'exposé du maire
Après en avoir délibéré**

Approuve le rapport annuel 2022 du service public de l'eau. Ledit rapport est annexé à la présente délibération.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Pour : 27

Nombre de présents : 23

Contre : 0

Nombre de votants : 27

Abstentions : 0

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

La secrétaire de séance
Elodie LORETZ

Le Maire,
Francis TUJAGUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20230626-20230609-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2023

Publication : 27/06/2023

Le Maire, Francis TUJAGUE